



Pratiques

Linguistique, littérature, didactique

179-180 | 2018

Poésie et langue : aspects théoriques et didactiques

Réponse

François Rastier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/4907>

DOI : [10.4000/pratiques.4907](https://doi.org/10.4000/pratiques.4907)

ISSN : 2425-2042

Éditeur

Centre de recherche sur les médiations (CREM)

Référence électronique

François Rastier, « Réponse », *Pratiques* [En ligne], 179-180 | 2018, mis en ligne le 31 décembre 2018, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/4907> ; DOI : [10.4000/pratiques.4907](https://doi.org/10.4000/pratiques.4907)

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Tous droits réservés

Réponse

François Rastier

- 1 2. Lors de sa fondation intellectuelle par l'école d'Alexandrie, la grammaire avait le statut d'une discipline auxiliaire d'une entreprise philologique de constitution de corpus littéraires et notamment, en premier lieu, du corpus homérique. Issu de cette « école », Denys le Thrace est reconnu comme l'auteur du premier traité de grammaire qui nous soit parvenu et où figurent les catégories fondamentales de notre tradition, notamment les parties du discours, dont l'ordre et le nombre sont restés invariables, jusqu'à N. Chomsky inclus. À la fin de son traité, il indique que la plus belle partie de la grammaire est la critique des œuvres, critique tout à la fois philologique et esthétique : elle en couronnait l'édifice.
- 2 Cette dimension critique sera hélas négligée dans la tradition scolaire qui s'ouvre alors, car la grammaire devient peu à peu une discipline propédeutique, la première du *trivium*, enseignée aux jeunes enfants : l'iconographie les montre à l'occasion menacés des verges, voire fessés publiquement, comme dans les fresques de l'église Saint Augustin à San Gimignano.
- 3 Les questions esthétiques n'étaient développées qu'à la fin du cycle d'études, avec la classe de rhétorique. Il ne s'agissait plus d'apprendre des règles valables partout, pour former les phrases correctes d'un langage ordinaire que l'on nommait le *discours pédestre* (*sermo pedestris*), mais au contraire de déceler et caractériser des œuvres singulières témoignant d'un exemplaire *discours ailé* (*sermo alatus*).
- 4 À sa formation à la fin du XVIII^e siècle, la linguistique rompt en revanche avec les vertueuses simplifications didactiques de la grammaire scolaire. Il s'agissait aussi pour elle d'établir des corpus écrits, notamment littéraires, comme celui des troubadours, reconstitué et édité par les premiers romanistes allemands, les frères Schlegel en premier lieu.
- 5 Les grands projets de linguistique comparée et de littérature comparée se sont développés parallèlement dans les premières années du XIX^e siècle. Ils ont ensuite donné matière à des œuvres majeures, comme celles de F. Boas et de F. de Saussure, de F. Auerbach et de L. Spitzer, de R. Jakobson et de C. Lévi-Strauss.

- 6 Tous les grands linguistes travaillent sur des textes littéraires, de F. de Saussure sur les *Nibelungen* et Homère notamment, jusqu'à R. Jakobson sur un cycle épique russe ou A. J. Greimas sur les contes lituaniens. Ce fut un usage constant dans tous les cercles structuralistes, des formalistes russes (issus du cercle de poétique de Moscou), au cercle de Prague (voir notamment l'œuvre de Mukarovsky) et même au cercle de Copenhague (je pense aux travaux de H. Sørensen sur C. Baudelaire).
- 7 Tout cela sera oublié avec le nouvel essor des grammaires universelles à partir du milieu des années 1950 (notamment N. Chomsky, Saumjan, Montague) qui toutes, avec des formalismes nouveaux, reprennent les principes des grammaires générales qui précédaient la formation de la linguistique (voir notamment la *Cartesian Linguistics* de N. Chomsky [1966]).
- 8 La linguistique académique poursuit alors la tradition grammaticale, par principe normative, et se satisfait pour moitié de ses propres exemples et pour moitié d'attestations décontextualisées, alors que la linguistique historique et comparée travaille sur des corpus de textes intégraux et documentés
- 9 La grammaire a toujours privilégié les règles et s'est identifiée avec leur recherche, leur formulation et leur articulation, jusqu'à postuler qu'il existe un seul système de la langue. Depuis une trentaine d'années, je milite pour une approche polysystématique : les régularités observées dans certains domaines de structuration, comme la syllabe ou le syntagme, ne font pas système, car nous avons affaire à différentes échelles et degrés d'organisation. Quels que soient leurs processus d'optimisation, les interactions entre systèmes locaux expliquent d'ailleurs les conditions internes de leur évolution.
- 10 Pour formuler des règles, la grammaire privilégie les formes d'organisation les plus récurrentes et dont la distribution est uniforme, bref celles qui constituent le fond de l'organisation structurelle du matériau linguistique. En revanche, les formes complexes, qui se profilent sur ce fond morphosyntaxique, lui échappent par leur complexité même, car elles ne sont saisissables par aucune de ses catégories, ni même peut-être par une pensée simplement catégorisante : n'étant pas discrètes, elles échappent à l'apodictique de ce que J.-C. Milner nommait le « différentiel syntaxique », bref à l'opposition grammatical/agammatical [...].
- 11 Le millénaire voisinage de la logique et de la grammaire au sein du *trivium* a configuré la conceptualisation traditionnelle, notamment par le prétendu parallélisme logico-grammatical, reformulé à présent par la linguistique cognitive et la philosophie de l'esprit. Les dimensions du langage qui échappaient à la conception restreinte de la rationalité dont témoigne la logique ont été au mieux déléguées à d'autres disciplines. Ce qui concerne les affects a été renvoyé à la rhétorique sous les chapitres de l'éthos et du pathos. Cet appauvrissement du langage se concrétise dans l'enseignement des langues par le Cadre européen de référence, caricature managériale qui configure les pratiques scolaires et universitaires¹.
- 12 **3.** La tradition grammaticale oppose le sens et les formes et tantôt privilégie la sémantique (après tout, la syntaxe est la « forme » du contenu, dit L. Hjelmslev), tantôt l'expression pure, comme dans les grammaires formelles. Ce dualisme conduit à une impasse. Les lectures également aberrantes, et sans aucun fondement philologique, que J. Lacan puis J. Derrida ont faites de F. de Saussure n'ont fait que l'aggraver, par l'hypostase exorbitante du signifiant, inversion ultime du spiritualisme romantique : le Signifiant absolutisé usurpe alors la place de l'Esprit absolu en fin de règne.

- 13 D'où le double échec de l'unilatéralisme : ni les sons ni les sens ne parlent d'eux-mêmes. Il faut alors récuser le dualisme pour concevoir la dualité entre contenu et expression : en bref, ils constituent une même chose, vue de deux points de vue différents. Le problème fondamental qui reste à poser est alors celui de la sémiosi et, notamment de l'appariement toujours imprévisible entre expressions et contenus. Cela entraîne que les signes ne sont jamais donnés, mais construits dans l'énonciation comme dans l'interprétation.
- 14 Or, précisément, par sa dimension réflexive que la poésie pousse à l'extrême, la littérature est une critique de la sémiosi. Critique éminemment constructive, car comme vous le rappelez, les jeux sur la répétition, la rime, le contretemps, l'enjambement, créent « du signe ». Cela dépasse l'image convenue de la langue comme système de mots reliés par des règles (je pense au *Words and Rules* de S. Pinker [1999]).
- 15 Que faire des mots absents, ou inouïs, des rattachements multiples, des normes locales, des liens équivoques, des tonalités, voire des règles à usage unique et sans « conditions d'utilisation » ? Si elle eut, nous dit-on, ses vertus didactiques, l'indigence de la conception morphosyntaxique du langage ne doit pas nous décourager. La littérature ne transgresse pas la grammaire, elle ne s'en est guère préoccupée ; à nous de nous inspirer de sa liberté artistique par une liberté théorique aussi nécessaire que désirable.
- 16 La littérature et les arts du langage tirent en effet parti du matériau linguistique pour innover sans cesse, créer des formes inouïes qui souvent mettent en œuvre une pluralité sémiotique, comme le chant et la calligraphie pour la poésie. Cette intersémiotique doit se réfléchir dans la conception même du langage. Depuis F. de Saussure, beaucoup conviennent que la sémiotique est une extension de la linguistique ; soit, mais si la linguistique doit tenir compte de l'interaction des langues avec les autres systèmes de signes, elle ne doit pas moins se soucier de la pluralité sémiotique au sein même des langues : une intonation, un point-virgule, un morphème, une simple position, une absence significative que l'on nomme « signifiant zéro » attestent l'hétérogénéité sémiotique de toute langue [...]
- 17 En somme, la genèse des signes par la sémiosi particulière des textes poursuit et concrétise celle de la langue. Comme elle relève d'une praxéologie, cette dimension n'a pas été réfléchi par la tradition grammaticale et la rémanence des ontologies philosophiques en linguistique contemporaine n'a guère permis d'aller plus loin. La pragmatique s'est certes préoccupée de ce que l'on fait avec la langue, mais non de comment on la fait.
- 18 4. Pourquoi en effet ne pas s'écarter de la notion d'unité, même étendue à des séquences ? Rien ne permet de postuler que les grandeurs linguistiques soient discrètes, même si la fin de la *scriptio continua* a accredité l'image scolaire de la langue comme une série de chaînes de caractères. Personnellement, je plaide depuis quelques décennies pour réhabiliter et adapter le concept herméneutique de *passage*.
- 19 Pour décrire les performances sémiotiques, je cherche à élaborer les concepts de forme et de fond, bref une approche morphologique comprise comme une théorie des formes sémiotiques : sur les deux plans, expression et contenu, des formes (sémantiques et expressives) se profilent sur des fonds (sémantiques et expressifs) et leur appariement institue la sémiosi. D'où par exemple une théorie de la perception sémantique présentée en 1991, une conception morphosémantique de la période détaillée ensuite, et une théorie

des métamorphoses toujours en cours. Les formes sémiotiques ne sont en effet que des moments temporairement stabilisés dans un flux de transformations.

- 20 6. Il semble que l'on ait voulu produire des « lecteurs » capables de déchiffrer, mais non de lire. Après avoir rappelé la définition du *texte*, les instructions officielles en vigueur pour le collège (2005) précisait bien : « On le distinguera d'*œuvre*, qui s'emploie pour les textes *perçus comme littéraires*, et qui donc implique un jugement de valeur ». On se garde bien d'évoquer les œuvres littéraires en tant que telles et de les considérer dans leur spécificité : elles entrent donc dans des corpus d'extraits didactiques où elles voisinent avec des publicités et autres textes du quotidien, pour être décrites avec les mêmes procédés. Les instructions officielles (et les manuels qui les reflètent) n'évitent pas seulement la notion de valeur, elles l'éliminent par la juxtaposition de documents divers, textes et images, qui relèvent de discours et de genres hétéroclites. Ainsi, tout se vaut, au sens où toute production est également témoignage du code.
- 21 Par exemple, D. Maingueneau résume ainsi le propos de son ouvrage *Contre Saint Proust ou la fin de la littérature* (2006) :
- Ma démarche se veut radicale, puisque 1) elle se refuse à tenir pour acquise une certaine conception de la littérature, la notion même de littérature, dont Proust est aujourd'hui l'une des figures prototypiques, 2) elle ne se tient pas dans l'espace de la création ou de la critique littéraire, ni même dans celui de l'art, mais inscrit la littérature dans un espace social, en un sens très large, qui intègre les technologies de la communication aussi bien que le fonctionnement des institutions universitaires, et en particulier les modes de légitimation de ses acteurs. En outre, l'unité de mon propos est assurée par le recours à une perspective d'analyse du discours, mais sans technicité. (Baroni, 2007, s.p.)
- 22 La littérature se réduit ainsi à son espace social où l'écrivain n'est qu'une catégorie socioprofessionnelle – c'est la thèse d'A. Viala (président de la commission qui a élaboré les programmes appliqués à partir de 2003) dans *La naissance de l'écrivain* (1985) : la littérature existe depuis qu'il y a des littérateurs de profession. Dès lors, la notion de *littéraire* (comme inscription dans un « espace social ») suffit à caractériser la littérature : en témoigne le *Dictionnaire du littéraire* (Aron, Saint-Jacques, Viala, 2002). Ce « littéraire » est fait de textes et non d'œuvres ; ou, plus exactement, les œuvres ne sont plus que des produits de librairie ou des sujets de concours. Tout jugement de valeur étant jugé élitiste, l'égalité entre textes peut sembler un principe républicain.
- 23 L'art du langage appelle cependant une linguistique des *œuvres*, encore à l'état d'ébauche. Mais s'il est déjà difficile de faire admettre une linguistique des textes, qu'en serait-il pour une linguistique des œuvres ? En 1955, E. Coseriu concluait son étude *Tesis sobre el tema « Lenguaje y poesía »* en affirmant que « les textes littéraires doivent servir de modèles pour la linguistique du texte, parce que d'une part ils représentent les types de textes fonctionnellement les plus riches, et que d'autre part, pour les autres types de textes, il n'y a qu'à spécifier les “désactualisations” (automatisations) qui interviennent dans chaque cas » (Coseriu, 1977, p. 204.). En quelque sorte, la littérature, état normal du langage, n'aurait rien d'un surcroît, mais les textes non littéraires souffriraient de carences. Cette conception prolonge la thèse néo-romantique de Croce que la poésie est une manifestation totale et absolue de la langue, plutôt qu'un discours parmi d'autres, divisé en genres historiques. Après un demi-siècle, ce propos radical a d'autant moins perdu de sa singularité que la linguistique et la théorie littéraire ont notablement divergé depuis la stigmatisation du structuralisme.
- 24 Dans un texte sur C. Baudelaire longtemps inédit, É. Benveniste écrivait certes en 1967 :

Il semble que la langue poétique nous révèle un type de langue dont on a jusqu'à présent à peine soupçonné l'étendue, la richesse, la nature singulière. La langue poétique doit être considérée en elle-même et pour elle-même. Elle a un autre mode de signification que la langue ordinaire, et elle doit recevoir un appareil de définitions distinctes. Elle appellera une linguistique différente. (Émile Benveniste, BNF, manuscrits BAUDELAIRE, 19, f°51)

- 25 Comme la « langue ordinaire » reste un artefact de l'imaginaire grammatical, il serait scabreux de transposer à la « langue poétique » une conception autarcique qui justifierait son étude « en elle-même et pour elle-même » – selon une formule de F. Bopp (Rastier, 2015, ch. 1) frauduleusement attribuée à F. de Saussure.
- 26 J'estime que cette linguistique n'est pas différente, mais que l'élaboration poétique lui montre la voie pour reconnaître la complexité de la sémiotique, plutôt que d'admirer inlassablement les facettes chatoyantes mais ethnocentriques des « parties du discours ». Par exemple, si la métrique peut être formalisée, la prosodie reste littéralement impensable pour l'imaginaire logico-grammatical qui domine en linguistique, car elle ne connaît pas d'unités discrètes et surtout récuse le dualisme qui divise le son et le sens.
- 27 Si F. de Saussure marque une juste défiance à l'égard des spéculations sur l'origine du langage, il suggère des indications sur l'origine de notre connaissance du langage. Le savoir linguistique ne serait-il pas lointainement issu des aèdes, premiers professionnels du langage, qui ont fait preuve d'une excellente connaissance en réfléchissant leur pratique ? La langue hiératique des Védas, la langue d'art des poèmes homériques supposent des connaissances approfondies : en quelque sorte, les arts du langage ont tracé la voie à son étude. Ainsi, selon F. de Saussure, le premier hymne du *Rig-Veda* est-il « la preuve d'une très ancienne analyse *grammatico-poétique* » (Starobinski, 1971, p. 37) ; d'où cette hypothèse brillante : « Je ne serais pas étonné que la science grammaticale de l'Inde, au double point de vue phonique et morphologique, ne fût ainsi une suite de traditions indo-européennes relatives aux procédés à suivre en poésie pour confectionner un *carmen*, en tenant compte des *formes* du nom divin » (*ibid.*, p. 38). On sait que les grammairiens indiens ont favorisé la formation de la linguistique générale, notamment par leur élaboration de la notion de phonème, indispensable pour assurer la récitation correcte et invariable des textes sacrés.
- 28 La poésie reste un défi pour les linguistes : il leur faudrait parvenir à comprendre la sémiotique dont elle témoigne, comme si la poésie leur montrait, non pas ce qu'ils font, selon la formule de F. de Saussure, mais ce qu'ils devraient faire. Elle dément en effet la conception dominante du langage « ordinaire », aussi démocratique que factice ; et aussi les théories de la communication qui les accompagnent comme celle de la « pertinence » : la poésie est par principe im-pertinente, comme l'attestait à sa manière J. L. Austin (1962, p. 104, ma traduction) : « La plaisanterie, la poésie, sont des utilisations parasites du langage, pas très sérieuses, peu conformes à l'exploitation totale habituelle ». Le philosophe qui théorise le langage comme instrument ne peut réprimer sa désapprobation, et ce *parasites* rappelle le vieil utilitarisme. Pensez donc : écrire et dire des poèmes au lieu d'agir, de se faire passer le sel, ou de déclarer la séance ouverte...
- 29 Or il faut réhabiliter la littérature, poésie comprise, dans l'enseignement du français. On a justifié l'effacement même du concept de culture au profit de celui de *compétences* par la crainte de voir imposer les canons académiques d'une élite dirigeante ; cependant, à cette conception simpliste et sociologisante de la culture, il convient d'opposer la résistance des œuvres.

- 30 Quand on interrogea un écrivain né dans une cité de la banlieue lyonnaise sur l'origine de sa vocation, il répondit simplement : « Un jour, la prof nous a apporté un sonnet de Ronsard ». Alors que son manuel de français, conformément aux instructions ministérielles, évitait la littérature, réduite à des chansons et à des paragraphes de romans pour la jeunesse, il s'était vu affronté, pour la première fois, à une œuvre dont le langage inconcevable l'avait défié. En d'autres termes, il avait contracté à son égard une dette symbolique. Le but de l'éducation, c'est de creuser une telle dette inextinguible.
- 31 Je prends ici parti pour une pédagogie du défi, dont la poésie est un élément précieux. La construction de l'individu dépasse la simple maturation physiologique qui ferait du *kid* un *teenager*. Une telle pédagogie suppose constitutivement l'exemplarité (par l'imitation) et l'épreuve (par le défi surmonté) : il s'agit d'être à la hauteur, de s'élever à une exigence, par l'expérience réfléchie et surmontée de l'incompréhension. Faire ce petit voyage scolaire, éprouver ce dépaysement sémiotique, sortir de sa zone de confort, condition même de l'éducation, car cela permet une distance critique à l'égard du train-train et de l'incoercible bavardage que l'on appelle pompeusement le « langage ordinaire ». Cette prise de distance est aussi une épreuve de liberté. Par parenthèse, l'ouvrage où j'ai développé cela, *Apprendre pour transmettre. L'éducation contre l'idéologie managériale* (Rastier, 2013), n'a pas vraiment enthousiasmé les hautes sphères didactologiques.
- 32 Pourtant, les langues sont pour une bonne part une création de la littérature. Les œuvres majeures synthétisent et proposent une norme non seulement esthétique, mais grammaticale. D'un seul tenant, elles résument un lexique, une grammaire et un recueil de textes, les trois outils de base du linguiste. Bien au-delà et bien avant les iconisations nationalistes du XIX^e siècle, ce fut Homère pour le grec, Valmiki pour le sanscrit, Virgile pour le latin, Dante pour l'italien, Hafez pour le persan (on vient en famille le réciter sur sa tombe, à Chiraz), Camoens pour le portugais, Ronsard pour le français, Shakespeare pour l'anglais, Pouchkine pour le russe, les anthologies impériales pour la Chine et pour le Japon. Je me limite ici à la poésie, mais on pourrait donner d'autres exemples, avec le roman (*Le Quichotte*, *Au bord de l'eau*, *Le Dit du Genji*) ; voire avec des textes sacrés, la Bible, de la traduction de Luther (qui unifia l'allemand), jusqu'à la King James ; et bien sûr le Coran, qui est aussi un poème.
- 33 Cela vaut aussi pour la langue orale : ce qui est élaboré, jugé réussi, est repris et se diffuse dans la dynamique propre de la communauté parlante, qui compose aussi le public des rhapsodes, des griots et des chamanes. [...]
- 34 La littérature suscite le goût pour la langue, le réfléchit par la mémorisation et propose une infinité de tournures. Envahie par l'utilitarisme managérial, la didactique a cependant négligé les motivations esthétiques, voire affectives, dans l'apprentissage des langues ; bien qu'elle l'ignore encore, elle a besoin d'amour.
- 35 Un élève ordinaire use de la langue sans s'en distancier et le cours de grammaire ne suffit guère à en découvrir la facture ni les pouvoirs. Pour demander à des sixièmes de zone d'éducation prioritaire de scander le massacre des prétendants dans la traduction de l'*Odyssée* par Bérard, je leur avais fait prendre conscience que la parole se décomposait en syllabes : cette révélation tardive déclencha des manducations stupéfaites, puis un tel enthousiasme que je dus séparer des prétendants, non pas aux faveurs de Pénélope, mais à celle de passer au tableau.
- 36 La littérature permet de découvrir la langue, décèle ses « superpouvoirs » : les différences de tons, de registres, d'idiomatismes, de lexique, toutes ouvrent ensemble un monde

d'effets de sens inconnus dans l'usage ordinaire et auxquels un cours de langue ne saurait se limiter sans renoncer à la curiosité voire au désir d'apprendre.

- 37 Outre l'ouverture à cette diversité interne de la langue, l'étude de la littérature laisse entrevoir la diversité des langues, car les œuvres dialoguent sans cesse dans l'intertexte multilingue de la littérature internationale et font discrètement de leur lecteur un citoyen du monde, ce qui n'est pas sans intérêt dans des classes désormais toutes hétérogènes, voire divisées par des courants identitaires.
- 38 Écoutons O. Mandelstam, à la fin de ses *Remarques sur Chénier* (2013, p. 99) :
- Ainsi, les frontières nationales s'effondrent dans la poésie, et les forces vives d'une langue se répondent l'une l'autre par-delà l'espace et le temps, car toutes les langues sont liées par une union fraternelle, qui s'affirme précisément dans l'esprit de famille propre à chacune, et dans la liberté au sein de laquelle elles constituent une grande famille et se hèlent comme de vieilles connaissances.
- 39 Il y a là un enjeu démocratique. La liberté prise par l'artiste permet à l'œuvre de faire événement et de continuer à trancher sur la grisaille du train-train quotidien. Elle peut devenir ainsi un exemple libérateur à l'égard des préjugés qui nous embrument, car la distance critique reste un excellent antidote aux discours démagogiques et plus généralement populistes.
- 40 Enfin, cela doit ou devrait intéresser les linguistes, la littérature réfléchit d'autant mieux la pluralité des langues que les grandes œuvres sont traversées par plusieurs langues, tout au moins dans leur corpus d'élaboration². La littérature élabore ainsi une notion plurielle du langage, plus intéressante à mes yeux que le langage réduit à un squelette syntaxique que postulent les grammaires universelles contemporaines.
- 41 1. La poésie hors des langues ne serait que du poétique, une sorte de superstition fleurie caractéristique de certaines philosophies de la vie (*Lebensphilosophie*). Or, si l'on veut la comprendre (mais le veut-on ?), il importe de *déromantiser* la poésie – et plus généralement la littérature et l'art. Nous sommes dans une période d'artistisation mercantile où l'art, l'industrie du luxe et la communication publicitaire vendent partout de l'exaltation esthétique, les musées et les showrooms se confondent. Tout fait art, dès que l'on efface la distinction entre œuvres et produits. En exposant urinoirs et roues de vélo, M. Duchamp a enthousiasmé les industriels américains qui ont fait son succès. Passons sur le concept suranné de beauté, remplacé par le sublime ou la laideur, ou plus prosaïquement par une laideur qui prétend au sublime mais se résume à la répétition du connu.
- 42 Certes, depuis E. Kant et sa troisième critique, on distingue la beauté « adhérente », liée à la finalité de l'œuvre, et la beauté « libre », qui reste indépendante de tout projet et de toute élaboration. Si l'on se prive du concept d'œuvre d'art, il ne demeure que la beauté libre, à vrai dire libérée des œuvres, comme celle qui se déploie dans l'industrie des médias ou dans les blogs beauté. Des philosophes comme N. Goodman, A. Danto ou G. Dickie privilégient ainsi non pas l'art et la beauté, notions jugées dépassées, mais l'artistisation et l'esthétisation. La qualité esthétique dépend alors simplement du point de vue du « récepteur ». En poésie contemporaine, on dira par exemple, à la suite de Hamburger et de Genette, que l'œuvre de P. Levi ou celle de Chalamov, en raison de leur finalité testimoniale, relèvent de la littérature conditionnelle : on peut considérer que c'est de la littérature, à la rigueur, si l'on veut, alors que la « vraie » littérature est la littérature institutionnelle, affaire de prix, d'éditeurs et de public.

- 43 J'ai toujours travaillé sur des poèmes, depuis une première recherche sur la signification chez S. Mallarmé (en 1966), jusqu'à un livre, en 2005, sur les poèmes de P. Levi (poèmes d'ailleurs sans doctorat). *Sens et textualité* (Rastier, 1989) recueillait des analyses d'É. Jodelle, S. Mallarmé, G. Apollinaire. *Mondes à l'envers. De Chamfort à Samuel Beckett* (Rastier, 2018) comprend aussi des études sur A. Rimbaud, J. L. Borges, A. Breton.
- 44 Je fréquente Politien (la *Giostra*, les *Silves*, éminemment pédagogiques car il y déploie une théorie de la connaissance en hexamètres réjouissants...); et l'Arioste, irrésistiblement drôle. Je m'intéresse au genre du récit mêlé de poèmes, depuis la *Consolation* de Boèce et la *Vita nova* de Dante, jusqu'à l'*Arcadie* de Sannazar et les *Fureurs héroïques* de Bruno. Plus tard, Gongora (le *Polyphème*, les *Lettrillas*), Sor Juana, Caviedes et autres trésors du baroque andin ; les Métaphysiques anglais ; les *Barocklyrik* allemands, Günther, Gryphius et surtout Scheffler [...]
- 45 En simple amateur, j'ai traduit des poèmes d'Horace (je n'ose cet aveu à personne), Ovide, Claudien, Sannazar, G. Herbert, Hopkins – que j'ai toujours voulu, bien à tort, comparer à S. Mallarmé. Lors de cafés-croissants enthousiastes, j'avais commencé avec M. de Certeau une retraduction de poèmes d'Angelus Silesius, mais peu de temps avant son décès. Ma seule (re)traduction « publique » est celle de poèmes de P. Levi : elle reste diffusée en samizdat, car Gallimard garde son monopole et m'a interdit de publier. Rien de plus éducatif que la traduction – plus que la création, me semble-t-il, car elle impose plus de contraintes critiques. Elle résume toute une interprétation, mais de manière heureusement concise ; et elle révèle des traits imperceptibles de facture.
- 46 Bien plus intéressantes restent à mes yeux les pratiques éducatives de production poétique conduites de longue date par des poètes comme P. Laupin avec des enfants en difficulté ou D. Sampiero avec des détenus (voir notamment la revue *Rumeurs*, 3, 2017).

BIBLIOGRAPHIE

ANOKHINA, O. & RASTIER, F. (2015). *Écrire en langues. Littératures et plurilinguisme*. Paris : Éd. des Archives contemporaines.

ARON, P., SAINT-JACQUES, D. & VIALA, A. [2002] (2010). *Dictionnaire du littéraire*. Paris : Presses universitaires de France.

BARONI, R. (2007). « La fin de la littérature ? Entretien avec Dominique Maingueneau autour de la sortie de son ouvrage : *Contre Saint Proust ou la fin de la littérature*, Paris, Belin, 2006 ». *Vox Poetica*. En ligne : <http://www.vox-poetica.org/entretiens/intMaingueneau.html>.

CHOMSKY, N. (1966). *Cartesian Linguistics*. New York : Harper and Row.

COSERIU, E. (1977). *El hombre y su lenguaje*. Madrid: Gredos.

KASSAB-CHARFI, S. & RASTIER, F. (2016). *Mille langues et une œuvre*. Paris : Éd. des Archives contemporaines.

MAINGUENEAU, D. (2006). *Contre Saint Proust ou la fin de la littérature*. Paris : Belin.

- MANDELSTAM, O. (2013) [1928]. *De la poésie*. Trad. de C. Mouze. Paris : La Barque.
- PINKER, S. (1999). *Words and Rules*. New York : Basic Books.
- RASTIER, F. (2013). *Apprendre pour transmettre. L'éducation contre l'idéologie managériale*. Paris : Presses universitaires de France.
- RASTIER, F. (2015). *Saussure au futur*. Paris : Les Belles-Lettres.
- RASTIER, F. (2016) [1989]. *Sens et textualité*. Limoges : Lambert-Lucas.
- RASTIER, F. (2018). *Mondes à l'envers. De Chamfort à Samuel Beckett*. Paris : Classiques Garnier.
- STAROBINSKI, J. (éd.) (1971). *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*. Paris : Gallimard.
- VIALA, A. (1985). *La naissance de l'écrivain*. Paris : Éd. de Minuit.

NOTES

1. Sur 53 occurrences du mot *œuvre*, on relève 49 fois l'expression *mettre en œuvre*, les occurrences restantes sont des mentions perdues dans des « tableaux de compétences ».
 2. Avec S. Kassab-Charfi, j'ai d'ailleurs publié en 2016 un ouvrage collectif d'écrivains sur le multilinguisme en littérature, *Mille langues et une œuvre*, auquel ont participé des poètes comme J. Roubaud, C. de Toledo, A. Saïd, T. Bekri ou S. Romano Sued. L'année précédente, avec O. Anokhina, ce fut *Écrire en langues. Littératures et plurilinguisme*, qui étudiait des œuvres multilingues des cinq continents.
-

AUTEUR

FRANÇOIS RASTIER

Institut national des langues et civilisations orientales, ERTIM, EA 2520, F-75013, France